

Un automne qui promet

Revoilà votre Info-CDC avec une nouvelle présentation. Ce petit changement ne devrait pas affecter le contenu de ce bulletin qui s'adresse aux membres de la CDC des Sources, à ses partenaires et à tous ceux qui sont intéressés par l'action communautaire et le développement de la MRC des Sources.

La nouvelle saison qui s'amorce sera des plus intéressantes. Plusieurs éléments risquent d'influencer les orientations

et les décisions qui influencent le développement de notre MRC. D'abord, les élections municipales qui se tiendront le 1er novembre 2009. Est-ce qu'il y aura des changements importants dans les municipalités? Est-ce que le conseil des maires sera le même à compter du 2 novembre? Est-ce que le plan de relance et de développement de la MRC, construit par des citoyens et des partenaires de développement, rede-

viendra un outil de référence? Un cahier spécial de l'INFO-CDC portera exclusivement sur ce sujet à la mi-octobre.

Pour le mouvement communautaire, la consultation devant mener à un deuxième plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sera importante. La tournée s'arrêtera en Estrie et nul doute que les CDC seront présentes.

1 250 000\$ pour l'économie de notre MRC

Le 9 septembre dernier, le gouvernement du Québec accordait une aide supplémentaire de 1 250 000\$ à la MRC des Sources. Ce montant d'argent provient de deux programmes différents.

D'abord, un montant de 500 000\$ provient du

Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD). Ce fonds vise à soutenir des communautés faisant face à d'importantes difficultés économiques occasionnées par la fermeture d'une entreprise importante.

De plus, 750 000\$ provient

du Fonds d'aide aux municipalités mono industrielles. Une aide qui devrait favoriser la création d'emplois et de nouvelles entreprises.

En espérant que les résultats de ces aides se feront sentir rapidement.



Automne 2009

Année 1, no 1

Sommaire :

- Des nouvelles locales
- Des nouvelles régionales
- Des nouvelles nationales
- Et bien sûr, quelques poèmes de la place

Dans ce numéro :

<i>Élections municipales</i>	2
<i>Participation citoyenne</i>	2
<i>Réussite scolaire</i>	3
<i>Stat pauvreté</i>	4
<i>Solidarité 2009</i>	4
<i>Volet régional</i>	5
<i>Nos membres</i>	6-7
<i>Merci Mylène</i>	8

A l'aube des élections municipales



C'est le 1er novembre prochain, un dimanche, que toutes les municipalités éliront leurs nouveaux conseils municipaux pour un mandat de 4 ans. Un exercice démocratique important et engageant. Que ce soit au poste de maire ou de conseiller, la porte est ouverte. En fait, les personnes qui désirent se porter candidats ou candidates ont jusqu'au 2 octobre à 16 heures pour déposer leur bulletin de candidat au bureau du directeur des élections de sa municipalité. À ce sujet, vous trouverez toutes les indications nécessaires en visitant le site WEB du Ministère des Affaires municipales et des régions à l'adresse suivante:

www.mamrot.gouv.qc.ca/

et en allant sur l'onglet « élection 2009 ».

Dans la MRC des Sources, c'est un total de 49 postes qui sont en jeu. Les 7 municipalités étant dirigées par un maire et 6 conseillers et conseillères. Bien entendu, nous pouvons prévoir que quelques sièges se renouvelleront sans opposition mais il y a de forte chance que toutes les municipalités se retrouvent en élection le 1er novembre.

Cette période électorale se veut une période importante de l'expression de notre démocratie. En fait, plusieurs personnes limitent leur participation à la vie de leur communauté à ce seul événement. En ce sens, les électeurs sont invités à prendre connaissance des engagements que prendront les candidats et candidates. Quelques activités peuvent favoriser la présentation des personnes sinon, c'est à

eux de tenter de se faire connaître.

Puisque nous parlons d'un moment privilégié, la CDC des Sources a décidé d'offrir une tribune aux candidats et candidates au poste de maire des 7 municipalités. Ainsi, au courant de la première semaine d'octobre, un petit questionnaire leur sera acheminé pour connaître leurs priorités pour les 4 prochaines années, leur perception face à la pauvreté dans leur municipalité, s'il prévoit une place pour la parole des citoyens et leurs préoccupations face à la MRC.

Par ce petit questionnaire sans prétention, la CDC des Sources désire présenter tous les candidats, leur offrir la possibilité de s'exprimer sur des sujets et permettre, par le fait même, de leur faire connaître le milieu communautaire.

Participation citoyenne à Danville

Le conseil municipal de Danville organise, le 26 septembre prochain, une activité de sensibilisation intéressante pour les citoyens de Danville. En effet, un atelier budgétaire municipal permettra aux citoyens participants de répartir 1.00\$ parmi les différents postes budgétaires de la municipalité.

Un maximum de 42 personnes sont attendues pour former 6 équipes municipales qui construiront leur

budget. Par la suite, les équipes pourront comparer leurs choix entre elles et avec celui de la municipalité.

Par cet exercice, la municipalité veut sensibiliser les participants à la problématique inhérente à la définition d'un budget municipal.

Pour plus d'information, vous contactez le bureau municipal au 819-839-2771.

Beaucoup d'efforts pour la réussite scolaire

Lors du dernier forum de la MRC des Sources, les participants avaient retenu une priorité pour agir en faveur de la réussite scolaire. Cette priorité d'action est partagée par de nombreux intervenants estriens. Les Partenaires pour la Réussite Éducative en Estrie (PRÉE) travaillent activement depuis maintenant deux ans à améliorer les statistiques régionales.

Rappelons d'abord certains faits: À la Polyvalente l'Escale, le taux de sorties sans diplôme représente, en 2006-2007, 34,3%. Pour l'ensemble de l'Estrie, le pourcentage est de 28.1 % et pour l'ensemble du Québec, 25.3 %. Il faut aussi noter que la tendance, pour la polyvalente l'Escale semble se maintenir depuis quelques années. Le pourcentage était de 32.1 % en 2002-2003.

Nous connaissons tous la signification de l'abandon scolaire pour les jeunes. Malgré les cas d'exception, la précarité d'emploi et l'insécurité financière auront un impact sur la qualité de vie des personnes.

Depuis quelques années, l'importance de la réussite scolaire a un impact pour la société et non seulement pour la personne directement impliquée. Avec l'arrivée des « baby boomers » à l'âge de la

retraite, avec l'espérance de vie, il devient important d'assurer une relève de travailleurs pour de nombreux corps de métier.

Les partenaires pour la réussite éducative en Estrie sont donc en action pour promouvoir la persévérance et la réussite scolaires au sein d'une communauté. Un plan d'action tournant autour de 4 orientations stratégiques et de 6 champs d'intervention prioritaires a été élaboré. Voici une brève présentation:

Orientations stratégiques

- A) Mobilisation régionale et valorisation de l'éducation
- B) Documentation, veille et diffusion
- C) Soutien et accompagnement des communautés locales
- D) Suivi et reddition de comptes

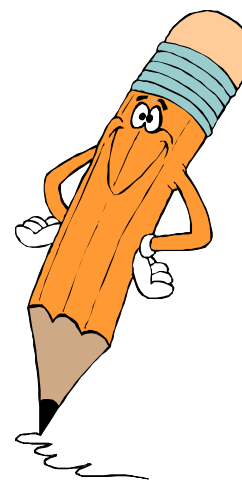
Champs d'intervention prioritaires

- 1) La prévention et le dépistage précoce des problèmes d'apprentissage en lecture et en mathématique
- 2) L'aide aux élèves qui éprouvent des difficultés en lecture et en mathématique

- 3) L'accompagnement assidu d'adultes significatifs et engagés durant le parcours scolaire (école-famille-milieu)
- 4) L'expression et le maintien d'attentes élevées quant à l'engagement scolaire des jeunes et à leur réussite
- 5) Le recours à des pratiques qui sont reconnues pour donner du sens aux apprentissages
- 6) Des contacts étroits entre les écoles et les milieux de travail-sens et perspective à la formation des jeunes.

Pour plus d'information et aussi un accès à des outils de référence des plus intéressants, vous pouvez consulter le site du PRÉE à l'adresse suivante:

www.reussiteeducativeestrie.ca



Quelques statistiques portant sur la pauvreté

La Presse du 29 août titrait son cahier Affaires « La recette québécoise fonctionne » en lien avec la lutte contre la pauvreté. En sous titre nous retrouvons une statistique qui surprend: *le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a diminué de 40% entre 1997 et 2008, un résultat spectaculaire que l'on doit à une période de croissance économique inégalée..... mais aussi à la générosité des québécois.*

En parcourant les articles qui suivent, nous retrouvons des nuances importantes. D'abord, le constat est évident, il est difficile de bien définir la pauvreté. En fait, la mesure est celle du Seuil de Faible Revenu (SFR) qui détermine les besoins monétaires minimum pour se loger, s'alimenter et s'habiller. Le strict minimum. Une évaluation qui change selon que les personnes habitent à la campagne ou

en ville ou, entre autres, le coût des loyers est différent. Il faut retenir la statistique suivante, déterminant la pauvreté:

Personne seule

Campagne: 11 745\$

Montréal: 17 954\$

Famille de 4

Campagne: 22 206\$

Montréal: 33 946\$

À l'aide de cette statistique, il est démontré, par Statistique Canada, que le nombre de personnes pauvres a diminué au Canada. Pour le Canada le pourcentage est passé de 12.50% en 2000 à 9.20% en 2007. Pour le Québec, la statistique passe de 14.80% en 2000 à 10.70% en 2007.

Nous pouvons applaudir une amélioration importante mais il faut aussi retenir qu'au Québec, c'est une personne sur 10 qui doit survi-

vre sans un revenu suffisant pour se loger, s'alimenter et s'habiller adéquatement.

L'article souligne que le développement économique est un élément qui a permis de diminuer le nombre de personnes vivant dans la pauvreté mais aussi que les programmes sociaux y sont pour beaucoup. Que ce soit l'assurance médicament, les congés parentaux, les garderies à 7\$, autant d'incitatifs qui favorisent l'intégration des personnes à une vie active. En fait, les chercheurs évaluent que l'impact de l'enrichissement de la collectivité vaut pour 60% de cette amélioration et que les investissements sociaux y sont pour 40% de la solution.

Comme quoi développement économique et développement social sont deux éléments indissociables d'une même solution.

Rendez-vous de la Solidarité 2009

Le Gouvernement du Québec effectuera, au cours de l'automne 2009, une tournée des régions du Québec sous le thème « Rendez-vous de la Solidarité 2009 ». Une tournée qui permettra de construire le deuxième Plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Un document de consultation est disponible sur le site du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale au: www.mess.gouv.qc.ca/rendez-vous/

Ce document destiné à la consultation des régions diffère de celui qui a permis de consulter les organisations nationales.



Une partie importante de la consultation porte sur l'Approche Territoriale Intégrée (ATI). Une approche qui favorise une action concertée et qui favorise la participation citoyenne.

A parts égales, à part entière

Une nouvelle Politique gouvernementale a été adoptée en 2006. Une Politique qui a pour titre « Pour qu'une égalité de droit devienne une égalité de fait ». Cette Politique a maintenant un plan d'action piloté par le Secrétariat à la Condition Féminine.

Le 8 octobre prochain, une centaine de personnes de la région de l'Estrie sont invitées à échanger sur les enjeux et les défis en ma-

tière d'égalité entre les hommes et les femmes. Sur l'invitation du Ministère de la Culture et de Concertation Femmes Estrie, cette rencontre se tiendra à l'Hôtel Le Président de Sherbrooke.

Pour consulter le contenu de la Politique, visitez le site du Ministère de la Culture au:

www.mcccf.gouv.qc.ca/

section condition féminine.



Un colloque régional sur l'action communautaire

Le 22 octobre prochain le Camp Musical d'Asbestos accueillera les groupes communautaires de l'Estrie pour une formation sur l'Action Communautaire Autonome (ACA). Une formation qui permettra aux dirigeants et aux travailleurs des groupes communautaires autonomes de mieux comprendre leurs environnements de travail et les défis des prochaines années.

Il peut paraître un peu bizarre d'offrir une formation aux personnes impliquées au sein des organismes communautaires pour mieux se connaître!!! Et pourtant...

Au cours des dernières années, le milieu communautaire a beaucoup changé. Souvent associés à un

monde caritatif, les organismes communautaires offrent beaucoup plus que des services de dépannage. Ils œuvrent dans différents secteurs d'activités et leurs services sont de plus en plus « professionnels ». Les travailleurs, en grande partie des travailleuses, y font carrière. C'est leur travail régulier et non un passe-temps ou un complément salarial. Les membres qui ont créé l'organisme ne siègent plus au C.A. et les nouveaux travailleurs ne se voient pas comme des militants.

Souvent, avec le temps, la mission de l'organisme s'est éloignée du quotidien des membres et des travailleurs. Il en est de même des particularités qui démarquent les

organismes communautaires autonomes. Qui peut nommer les huit critères de l'action communautaire autonome? Qui connaît l'existence du Cadre de référence en matière d'action communautaire qui existe depuis 2004? Qui peut définir des enjeux de la Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire adoptée en 2001?

Tous les organismes communautaires de l'Estrie sont invités à participer à cette rencontre qui sera offerte par le Regroupement Québécois de l'ACA. Une formation pour certains, un ressourcement pour les autres.

À chaque jeudi, la CDC présente un de ses membres sur les ondes du FM 99,3. Il a été convenu d'insérer les textes des chroniques déjà diffusées à l'intérieur de l'Info-CDC. Vous pouvez entendre les chroniques tous les jeudis sur les ondes du FM 99,3 à 8h55, 12h15 et 16h15.

La MABOB, fondée en 1983, a pour mission d'être à l'écoute de la communauté afin de répondre le plus adéquatement possible au mieux-être des bénéficiaires de la MABOB, en privilégiant l'action bénévole.

Géré par un conseil d'administration présidé par Madame Raymonde P. Martineau et dirigé par M. Serge Bonneville, **La MABOB** offre du travail à 8 personnes sur une base régulière.



Pour actualiser sa mission, **La MABOB** travaille dans quatre champs d'action soit: **la promotion et le développement de l'action bénévole et communautaire, le support aux bénévoles, le support aux organismes et les services aux individus**. Ces derniers comportent des services de maintien à domicile et des services aux plus démunis.

Pour rejoindre **La MABOB**, le numéro de téléphone est le 819.879.6333, vous pouvez vous présenter sur les heures régulières de bureau au 312, boul. Morin à Asbestos ou visiter leur site web au www.mabob.org.

La Société d'histoire d'Asbestos, fondée en 1996, a pour mission de regrouper toutes les personnes intéressées à l'histoire de la région d'Asbestos, soutenir l'intérêt de la population pour les événements et faits historiques ayant marqué la naissance et le développement de leur région et veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.

Géré par un conseil d'administration passionné d'histoire et présidé par Madame Pierrette Thérout, **la Société d'histoire d'Asbestos** chapeaute l'entreprise d'économie sociale Gedoca qui elle offre du travail à 4 personnes sur une base régulière.



Pour actualiser sa mission, **la Société d'histoire d'Asbestos** offre différents services et activités pour la conservation et la promotion de l'histoire de la région, tels la publication d'un bulletin, l'accès au dépôt de fonds d'archives, les recherches sur l'histoire, les thés à la victorienne et les circuits touristiques et artistiques.

Pour rejoindre **La Société d'histoire d'Asbestos**, le numéro de téléphone est le 819.879.2198 ou vous pouvez vous présenter sur les heures régulières de bureau au 347, boul. St-Luc à Asbestos.

À chaque jeudi, la CDC présente un de ses membres sur les ondes du FM 99,3. Il a été convenu d'insérer les textes des chroniques déjà diffusées à l'intérieur de l'Info-CDC. Vous pouvez entendre les chroniques tous les jeudis sur les ondes du FM 99,3 à 8h55, 12h15 et 16h15.

Fondé en 1962, **Le Camp musical** est voué à l'enseignement de la musique et il a comme mission de faire la promotion de la musique et de la vie artistique sous toutes ses formes.



Géré par un conseil d'administration présidé par M. Denis Lalonde et dirigé par M. Hugues Grimard, **le Camp musical** offre du travail à 40 personnes dont une quinzaine sur une base régulière. Soulignons que le Camp musical accueille annuellement plus de 33 000 visiteurs.

Pour actualiser sa mission, le Camp musical offre des formations en musique tout particulièrement aux jeunes et aux musiciens de tout calibre désirant poursuivre leur formation musicale durant la saison estivale. **Le Camp musical** possède une salle de spectacle multifonctionnelle et l'infrastructure nécessaire pour l'organisation de congrès et autres grands rassemblements.

Pour rejoindre **le Camp musical**, le numéro de téléphone est le 819-879-4342 ou vous pouvez visiter leur site web au www.campmusicalinc.com

Fondée en 1983, **la Maison des Jeunes Au Point 14-18** de Danville a pour mission de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 18 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens critiques, actifs et responsables. Les Maisons des jeunes sont des associations de jeunes et d'adultes qui travaillent ensemble, sur une base volontaire, à améliorer la qualité de vie des jeunes de notre territoire.

Géré par un Conseil d'Administration présidé par Mme Doris Laverdière. et dirigé par Mme Myriam Fontaine, **la Maison des Jeunes de Danville** offre du travail à 3 personnes sur une base régulière.

Les activités de la **MDJ** sont organisées selon cinq volets d'activités. Artistique et culturel, Social et communautaire, Politique et démocratique, Préventif et éducatif, et finalement, Sportif et récréatif. Ces volets permettent une plus grande variété dans les activités.

Pour rejoindre **la Maison des Jeunes Au Point 14-18**, le numéro de téléphone est le 819-839-2110 et vous pouvez vous présenter dans leurs locaux, sur les heures régulières de bureau au 48A Daniel-Johnson à Danville.

309, rue Chassé
Asbestos, Québec J1T 2B4
Tél. : 819-879-6645 poste 232
Télé. : 819-879-5188
cld.cdc@mrcdesources.com
Site web: www.cdcasbestos.com

Textes écrits par
Alain Roy et
Mylène Brouillet

La Corporation de Développement Communautaire (CDC) des Sources est un organisme sans but lucratif, créé officiellement en 1996. Elle est issue d'une volonté des groupes communautaires de la région de se regrouper en vue de s'entraider, de partager des objectifs communs et de supporter des projets.

Votre **C.D.C.** préférée se doit d'assurer la participation du mouvement communautaire au développement socio-économique de son milieu.

Les membres de la CDC sont:

- L'Association des groupes jeunesse de l'Or Blanc
- Le Camp Musical d'Asbestos
- La Croisée des Sentiers de la MRC d'Asbestos
- La Cuisine Amitié de la MRC des Sources
- Corporation de développement du Mont-Ham
- FamillAction
- Maison de l'Action Bénévole de l'Or Blanc
- Maison des Jeunes Au Point 14-18 de Danville
- Maison des Jeunes de l'Or Blanc
- Le P'tit Bonheur de Saint-Camille
- Le Service Budgétaire Populaire des Sources
- La Société d'histoire d'Asbestos
- La Société d'histoire de Wotton
- Unité Domrémy d'Asbestos
- Carrefour Jeunesse emploi du comté de Richmond
- Le Centre de Santé et de services sociaux des Sources
- Le Club de placement régional
- La Coopérative de solidarité La Relève
- La Corporation de développement de Ham-Sud
- La Corporation de développement de Saint-Camille
- Les Centres de la petite enfance de la MRC des Sources
- La Ressource en entretien ménager
- La SADC des Sources
- Le Collectif d'action contre la pauvreté
- La table des aînés de la MRC des Sources

Merci et bonne chance Mylène

Après plus de 7 ans à la CDC des Sources comme adjointe administrative, Mylène nous quitte. La CDC désire la remercier pour ces belles années et lui souhaiter la meilleure des chances pour ces projets futurs.

Merci Mylène pour ton sourire et ton dévouement.

Bonjour à vous chers membres, collègues, ami(e)s et partenaires,

C'est avec beaucoup d'émotion que je quitte mon poste à la CDC. Pendant ces années, j'ai appris beaucoup grâce à vous et grâce surtout à mon partenaire de travail, Alain. Je tiens à le remercier personnellement pour sa confiance et son écoute. Je tiens aussi à vous saluer toutes et tous et espère sincèrement avoir à vous croiser à nouveau!!

Encore beaucoup de travail et de projets sur la table pour notre CDC préférée et comme vous vous en doutez sûrement, je ne serai pas loin et demeurerai à l'affût de ce qui se passe dans le milieu communautaire de notre MRC.

Bonne continuité !

Mylène xxxxx